

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 14/09/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Création du budget annexe TRANSPORT N° 2022-80
--	--

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, BRUN Didier, AIZIER Philippe, NARS Aline, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, CASCARRE Victor, MILLET Michel.

Absents (15) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, DUBERNARD Alain (excusé), BALAGNA Patrice (excusé), GAY Eric, ACCHINI Nicole (excusée), HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, FORTUNE Didier.

Procurations (5) :
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
LACAZE Noël à PELIEU Michel
DARAN René à SALAT Jacques
MIR André à AIZIER Philippe
DELOM Christian à BEYRIE Maryse

Mme MALERE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose qu'en conséquence de la mise en œuvre du transport à la demande « marchés » depuis le 1^{er} septembre 2022, il convient de créer un budget annexe TRANSPORT sous nomenclature M43, avec autonomie financière et sans personnalité juridique.

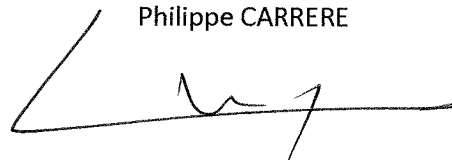
Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et, **à l'unanimité**, des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la proposition de création d'un budget annexe TRANSPORT,
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU